

Prix Shibusawa Claudel Volet français **Appel à candidatures 2022**

La Fondation France-Japon de l'EHESS et la Maison franco-japonaise ont le plaisir d'annoncer le lancement de l'appel à candidatures pour l'édition 2022 du volet français du Prix Shibusawa Claudel.

Le volet français du Prix Shibusawa Claudel récompense chaque année un texte (ouvrage ou thèse en sciences humaines et sociales ou sciences exactes, ou traduction d'un ouvrage) de haut niveau rédigé en français et portant sur le Japon.

Eligibilité des candidatures

L'auteur-riche doit avoir moins de 45 ans inclus au 31 décembre suivant la date limite de candidature. Le texte présenté en candidature doit être rédigé en français, et doit être le fruit d'un travail individuel. Dans le cas d'un ouvrage paru, il doit avoir été publié au cours des deux années précédant la date limite de candidature au Prix. Pour les thèses de doctorat, la soutenance doit avoir eu lieu au cours des deux années précédant la date limite de candidature au Prix.

Le texte présenté en candidature peut être un ouvrage académique ou un essai, une thèse, la traduction en français d'un ouvrage japonais. Il doit impérativement porter sur le Japon. Les domaines pris en considération sont les sciences humaines et sociales, dont la littérature, l'art, la philosophie, l'histoire, le droit, l'économie, ainsi que les sciences exactes.

Modalités de candidature

Les candidat-es devront faire parvenir par email à prixshibusawaclaudel_ffj@ehess.fr **avant le 31 mai 2022 minuit** ~~avant le 15 juin 2022 minuit (heure française)~~ leur dossier complet de candidature comportant les pièces suivantes, qui doivent être envoyées au format PDF et nommées « nom de la candidate ou du candidat - nature du document ».

- a) un curriculum vitae indiquant la date de naissance de la candidate ou du candidat ;
- b) une présentation du travail en français et en japonais (chacune des deux versions en 2p.) incluant une présentation du sujet d'étude, une explication des recherches préalables à la rédaction, une présentation des principes méthodologiques appliqués à cette recherche, une conclusion du travail de recherche.
- c) le manuscrit dans son intégralité ;
- d) trois exemplaires en cas d'ouvrage paru (nous contacter pour l'envoi postal) ;
- e) le rapport de soutenance si le texte présenté en candidature est une thèse.

Les résultats seront transmis aux candidat-e.s puis rendus publics en octobre 2022, après la réunion du jury. La cérémonie de remise du Prix se tiendra à Paris à la fin de l'année 2022 et le séjour du ou de la lauréat-e au Japon aura lieu en 2023.

Le règlement intégral du volet français du Prix Shibusawa Claudel est accessible sur [le site de la Fondation France-Japon de l'EHESS](#).